

Les informations suivantes devraient être incluses dans le bilan annuel du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau que soumettent les États et les provinces conformément à l'article 304 de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et de la section 4.2.2 du *Great Lakes-St. Lawrence River Basin Water Resources Compact*.

1. Principales agences et personnes-ressources.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est mandaté pour mettre en œuvre le Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau au Québec.

Représentant du premier ministre M. François Legault au Conseil régional :

M^{me} Marie-Claude Théberge
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Direction générale des politiques de l'eau
Édifice Marie-Guyart, 8^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est, boîte 42
Québec (Québec) G1R 5V7
Courriel : marie-claude.theberge@environnement.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 521-3885, poste 4621
Télécopieur : 418 644-2003

2. État d'avancement des buts et des objectifs de conservation et d'utilisation efficace de l'eau de l'État ou de la province en accord avec les buts et les objectifs généraux à l'échelle du bassin. S'il existe un document exposant les buts et les objectifs de l'État ou de la province, l'inclure ou fournir le lien vers la version électronique.

Consulter l'annexe B à la page 14 du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec au lien suivant :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/conservation-utilisation-efficace-eau/programme.pdf>

3. Aperçu du programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau.

a) Références aux lois, aux règlements et aux politiques du programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau de l'État ou de la province.

- La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (Loi sur l'eau), adoptée le 11 juin 2009 et modifiée le 16 juin 2017 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-6.2>;
- La nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement [Article 31.101], adoptée le 23 mars 2018 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/Q-2/>;
- Le Règlement concernant le cadre d'autorisation de certains projets de transfert d'eau hors du bassin du fleuve Saint-Laurent, adopté le 22 juin 2011 et entré en vigueur le 1^{er} septembre 2011 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%205.1>;
- Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, adopté le 16 juillet 2014 et entré en vigueur le 14 août 2014 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2035.2>.

b) Description sommaire du programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau de l'État ou de la province, avec indication des éléments volontaires et obligatoires.

Le Québec a adopté ses orientations et ses objectifs de conservation et d'utilisation efficace de l'eau, conformément aux objectifs régionaux, en 2007. Le Québec a soumis son programme final, incluant les orientations, les objectifs, les cibles et les mesures, en septembre 2013. L'Annexe A contient le suivi annuel du programme pour l'année 2019, incluant les mesures qui sont volontaires ou obligatoires, ainsi que l'état d'avancement de celles-ci. Pour plus de détail sur les mesures, incluant les ministères responsables de chaque mesure et une description de celles-ci, le programme complet est disponible ici (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/conservation-utilisation-efficace-eau/inventaire-mesures.pdf>) ou sur le site Internet du Conseil régional :

<http://www.gislregionalbody.org/Docs/ProgramReports/2013/QE%20Water%20Conservation%20and%20Efficiency%20Program%20Assesment-2013.pdf>

(2013 Quebec Water Conservation and Efficiency Program).

4. Façon dont le programme de l'État ou de la province rejoint chaque objectif régional. Plus de précisions sur chaque objectif sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.gislregionalbody.org/Docs/OBJECTIFS%20régionaux%20de%20conservation%20et%20d'utilisation%20efficace%20de%20l'eau%20%20FINAL%20FRANCAIS.pdf>

Tableau 2. Comment le programme de l'État/province est conforme avec les objectifs régionaux

OBJECTIFS RÉGIONAUX	CONFORMITÉ DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS
Orienter les programmes vers une utilisation durable des eaux à long terme	La première orientation « <i>Agir pour pérenniser les approvisionnements en eau en considérant les écosystèmes et les usages de l'eau</i> », concerne directement les actions gouvernementales qui favorisent des prélèvements d'eau durables au Québec. Ces actions sont regroupées sous trois objectifs : enjeux légaux, réduction de l'utilisation de l'eau dans les différents secteurs d'activité et la protection des écosystèmes.
Adopter et mettre en œuvre une gestion de l'offre et de la demande pour promouvoir une utilisation efficace et la conservation des ressources en eau	La seconde orientation, « <i>Adopter et mettre en œuvre une gestion des prélèvements d'eau qui tient compte de l'impact anticipé des changements climatiques</i> », concerne le nouveau système d'autorisation des prélèvements d'eau qui prend maintenant en compte des principes de saine gestion de l'eau. L'orientation contient deux objectifs : connaître les quantités d'eau prélevées et consommées, ainsi que mieux connaître l'impact des changements climatiques sur l'offre et la demande en eau.
Améliorer le suivi des programmes de conservation et d'utilisation efficace de l'eau et uniformiser le contenu des rapports présentés par les États et les provinces	La troisième orientation, « <i>Mettre en place un suivi du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau</i> », attribue spécifiquement au MELCC la responsabilité de coordonner et de faire le suivi du programme. Cette orientation contient deux objectifs : développer une procédure de suivi du programme, ainsi que de faire du suivi du programme une source de connaissance.
Approfondir la science, la technologie et la recherche	La quatrième orientation, « <i>Encourager la recherche scientifique, le développement technologique et l'acquisition de connaissances</i> », concerne le développement de connaissance par rapport à la conservation et l'utilisation efficace de l'eau. Les trois objectifs sous cette orientation visent à renforcer les efforts d'acquisition de connaissance, à encourager les partenariats de recherche et à favoriser le développement de nouvelles technologies.
Concevoir des programmes de sensibilisation du public et promouvoir la communication d'information à tous les usagers de l'eau	La cinquième orientation, « <i>Sensibiliser, informer, outiller et mobiliser les acteurs et les utilisateurs de l'eau</i> », regroupe des moyens concrets guider, soutenir et responsabiliser les usagers de l'eau dans leurs efforts pour conserver et utiliser efficacement l'eau. Cette orientation contient trois objectifs : conscientiser les acteurs sur la valeur de l'eau, partager les informations et mettre en œuvre les actions exemplaires.

5. Description du calendrier et de la progression de la mise en œuvre du programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau de l'État ou de la province.

Avec la réaffirmation des objectifs de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent prévue en décembre 2019 ainsi que la réalisation de l'examen quinquennal du Programme de gestion de l'eau et du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau (exercice commencé en 2019), le Québec profite pour mettre à jour son Programme.

Par conséquent, le Québec entame un exercice de révision pour chaque objectif du Programme en 2019-2020. Le but est de poursuivre avec les mesures non atteintes et partiellement atteintes, d'ajouter de nouvelles mesures en lien avec des initiatives gouvernementales qui ont été mises en place depuis l'adoption du Programme en 2013. En attendant la confirmation de nouvelles mesures, ce bilan annuel pour l'année 2019 porte uniquement sur les mesures non atteintes et partiellement atteintes.

L'Annexe A fournit l'information sur l'état de mise en œuvre des mesures pour l'année 2019.

Province of Québec

Water Conservation and Efficiency Program Annual Review for 2019

The following information shall be included in the annual Water Conservation and Efficiency Program reports submitted by the States and Provinces to the Regional Body and Compact Council pursuant to Article 304 of the Great Lakes – St. Lawrence River Basin Sustainable Water Resources Agreement and Section 4.2.2 of the Great Lakes—St. Lawrence River Basin Water Resources Compact.

1. Lead Agency and Contact Person

The *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC) (Ministry of Environment and the Fight Against Climate Change), is mandated to implement the Water Conservation and Efficiency Program in Québec.

Representative of Premier François Legault to the Regional Body:

Mrs Marie-Claude Théberge
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Direction générale des politiques de l'eau
Édifice Marie-Guyart, 8^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est, boîte 42
Québec (Québec) G1R 5V7
Email : marie-claude.theberge@environnement.gouv.qc.ca
Tel: 418 521-3885, ext. 4621
Fax: 418 644-2003

2. Progress of Québec's Water Conservation and Efficiency Goals and Objectives consistent with the Basin-wide goals and objectives. If developed, include State or Provincial goals and objectives or link to electronic version.

For information on Québec's Water Conservation and Efficiency Program goals and objectives please follow the link and consult appendix B on page 13:

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/conservation-utilisation-efficace-eau/programme-en.pdf>

3. Water Conservation and Efficiency Program Overview.

a) References to Québec's Water Conservation and Efficiency Program in laws, regulations and policies.

- The Act to Affirm the Collective Nature of Water Resources and to Promote Better Governance of Water and Associated Environments, adopted June 11, 2009 and updated June 16, 2017: <http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cs/C-6.2>;
- The new Environment Quality Act [Article 31.101], adopted March 23, 2018 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cs/Q-2>;
- The Regulation respecting the framework for authorization of certain projects to transfer water out of the St. Lawrence River Basin adopted June 22, 2011 and in force September 1, 2011: <http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%205.1>;
- The Water Withdrawals and Protection Regulation adopted July 16, 2014, and in force August 14, 2014: <http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2035.2>.

b) Summary description of the Québec's Water Conservation and Efficiency Program including voluntary and mandatory elements.

In 2007, Quebec adopted its water conservation and efficiency use goals and objectives in accordance with the basin-wide goals. Quebec submitted its final program, including goals, objectives, targets and measures, in September 2013. Appendix B contains the annual review of the program for 2019, including measures that are voluntary or mandatory and their implementation status. For more details about the measures, including the ministry in charge and a description of each measure, the full program is available at this address:

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/conservation-utilisation-efficace-eau/programme-en.pdf> or on the Regional body website:

<http://glsiregionalbody.org/Docs/ProgramReports/2013/QE%20Water%20Conservation%20and%20Efficiency%20Program%20Assesment-2013.pdf> (Quebec Water Conservation and Efficiency Program, 2013).

4. For each of the regional objectives identify how the State/Provincial program is consistent with the regional objective, and a description of how the State or Province promotes Environmentally Sound and Economically Feasible Water Conservation Measures. More details for each objective are available at

http://www.glsiregionalbody.org/Docs/Resolutions/GLSLRWRRB_Resolution_6-Conservation-Efficiency.pdf.

Table 2. How the Québec program is consistent with the Regional Objectives

REGIONAL OBJECTIVE	CONSISTENT GOALS AND OBJECTIVES
Guide programs towards long-term sustainable water use.	The first goal, <i>Foster long-term sustainable water use that takes ecosystem health and water needs into account</i> , directly concerns government actions that ensure the sustainability of water withdrawals in Québec. The actions are grouped under three objectives: legal issues, reduced water use in various activity sectors, and ecosystem protection.
Adopt and implement supply and demand management to promote efficient use and conservation of water resources.	The second goal, <i>Adopt and implement a supply and demand management approach that takes into account the expected impacts of climate change</i> , concerns the new regulatory system for water withdrawals that now incorporates sound management principles. The goal has two objectives: determine how much water is withdrawn, consumed, and disposed of and, learn more about how climate change affects supply and demand.
Improve monitoring and standardize data reporting among State and Provincial water conservation and efficiency programs.	The third goal, <i>Implement monitoring measures for the Water Conservation and Efficiency Program</i> , specifically recognises MELCC role to coordinate and monitor the Program. This goal has two objectives: develop a process with which to assess the Program and, make Program assessment a source of ongoing knowledge acquisition.
Develop science, technology and research.	The fourth goal, <i>Promote scientific research, technological development, and knowledge acquisition</i> , concerns the development of knowledge on water conservation and efficiency. The three objectives under this goal are to strengthen research efforts, encourage partnerships, and foster the development of new technology.
Develop education programs and information sharing for all water users.	The fifth goal, <i>Educate, inform, equip, and motivate water stakeholders and users</i> , groups together practical means to guide, support, and empower water stakeholders and users in their approach to water conservation and efficiency. This goal involves four objectives: raising awareness of the value of water, sharing information, developing practical tools, and recognizing efforts.

5. Description of the State or Provincial Water conservation and efficiency program implementation timeline and status.

The reaffirmation of Basin-Wide Conservation and Efficiency Objectives due in December 2019, as well as the development of "Every Five Year" Water Management Program Reports and Conservation and Efficiency Program Reports (initiated in 2019), have promoted Québec to update its Program.

Consequently, Québec is undertaking a revision of each of its programs objectives in 2019-2020. The goal is to continue with those measures that have not been attained or are partially attained and add new measures based on government initiatives that have been introduced since the adoption of the Program in 2013. Pending the confirmation of new measures, the annual review for 2019 concentrates solely on those measures that have not been attained or are partially attained.

Appendix B provides information on the implementation status of the measures for 2019.

Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau
Suivi annuel 2019

Orientation 1 : Agir pour pérenniser les approvisionnements en eau en considérant les écosystèmes et les usages de l'eau								
Objectif 1 : Examiner la législation existante et élaborer, au besoin, une nouvelle législation								
N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019	
Cible 2.1 : Mettre en œuvre des cadres d'action pour favoriser la diminution de l'utilisation de l'eau dans les secteurs institutionnel et municipal								
8	Poursuivre la mise en œuvre des politiques d'économie d'eau potable dans les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	MAMH/SIQ/MSSS/MEES/MELCC/ MESI	DI-MTL/DSE/DI/DP/BCDD	Mathieu Laneville/ Isabelle Verret/ Chantal Saucier/ Guylaine Coutu/ Carole Faucher	Cette mesure permet l'adoption de plans d'action et l'implantation des correctifs ciblés dans les immeubles gouvernementaux afin de diminuer l'utilisation d'eau potable dans le secteur institutionnel.	Réception du bilan des mesures d'économies d'eau réalisées	La SQI, le MSSS et le MEES (commissions scolaires, collèges et universités) ont publié leur reddition de compte qui est disponible en ligne : https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie/document-ation-et-liens/#c18384	
Objectif 2 : Favoriser une réduction de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs d'activité								
N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019	
Cible 2.3 : Mettre à la disposition des préleveurs d'eau des exemples de mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau pour favoriser leur adoption								
10	Établissement de mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau applicables à chaque secteur d'activité dans le cadre de l'autorisation des prélèvements d'eau nouveaux ou augmentés	MELCC	DGPE-DGIE	Issa Ouédraogo	Cette mesure s'inscrit dans le cadre du nouveau régime d'autorisation des prélèvements d'eau prévu au projet de Règlement sur les prélèvements des eaux et leur protection. En ce qui concerne l'autorisation des prélèvements d'eau nouveaux ou augmentés, les préleveurs d'eau de 75 000 litres et plus par jour devront démontrer l'acceptabilité de leur demande et pourront, entre autres, proposer d'appliquer des mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau pour diminuer leurs prélèvements. Par ailleurs, les préleveurs de 379 000 litres et plus par jour assujettis à l'art 31.95 de la Loi sur la qualité de l'Environnement devront mettre en œuvre des mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau pour demander une autorisation. La production d'une liste de référence proposant des mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau adaptées à chaque secteur d'activité facilite l'adoption de ces mesures par les préleveurs dans chaque secteur d'activité.	Compiler l'information provenant d'autorisations demandées (en continu) Poursuivre la recherche documentaire sur chaque secteur d'activité (en continu) Mettre à jour le document	Le MELCC continue de compiler les mesures de conservation mise en place par les secteurs d'activité lors des demandes d'autorisation ministérielles de prélèvements d'eau situées sur le territoire de l'Entente des ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Le document présentant les différentes mesures de conservation des différents secteurs d'activité est mis à la disposition des analystes sur le Portail des connaissances sur l'eau, et sera mis à jour continuellement.	
Objectif 3 : Promouvoir le maintien d'une quantité d'eau et d'une qualité de l'eau suffisantes pour assurer l'intégrité des écosystèmes								
N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019	
Cible 3.1 : Élaborer et mettre en application des méthodes pour tenir compte des impacts cumulatifs des prélèvements d'eau sur la capacité de support des écosystèmes et la vulnérabilité des prélèvements d'eau potable								
11	Évaluation des impacts cumulatifs lors de l'analyse des demandes de prélèvements, de consommation et de transferts d'eau	MELCC	DGPE-DGIE	Judith Kirby	Répond également à l'objectif 5 La méthode mise au point pour analyser les impacts cumulatifs des prélèvements d'eau permet de s'assurer que des quantités suffisantes d'eau sont disponibles pour maintenir l'intégrité des écosystèmes. Les préleveurs doivent mettre en œuvre des mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau plus ou moins exigeantes en fonction de leur impact potentiel sur l'intégrité des écosystèmes afin d'obtenir l'autorisation de faire leur prélèvement d'eau dans le cadre du nouveau régime d'autorisation des prélèvements d'eau prévu dans le Règlement sur les prélèvements des eaux et leur protection.	Participation à la finalisation du projet de rapport d'évaluation quinquennal des impacts cumulatifs pour l'ensemble du bassin des Grands Lacs et du fleuve St-Laurent. Participer à des rencontres pour intégrer les résultats des projets de recherche avec la DEHA et Ouranos dans nos travaux.	Le rapport d'évaluation quinquennal des impacts cumulatifs pour la période 2011-2015 a été publié sur le site Internet du Conseil régional : (http://www.glsregionalbody.org/Docs/Misc/CIA/2019%20Cumulative%20Impact%20Assessment%2012-8-17.pdf). Le Québec participe à plusieurs projets de recherche et participe également à la rédaction et à l'adoption d'une nouvelle stratégie scientifique de l'Entente Grands Lacs afin d'améliorer les outils d'évaluation pour la prochaine évaluation dans cinq ans.	
Orientation 2 : Adapter et mettre en œuvre une gestion des prélèvements d'eau qui tient compte de l'impact anticipé des changements climatiques.								
Objectif 5 : Considérer les modifications qu'apporteront les changements climatiques dans la dynamique de l'offre et de la demande								

N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019
Cible 5.2 : Développer et consolider les connaissances sur les effets des changements climatiques sur l'offre en eau de surface							
18	Mise en œuvre du Plan d'action Saint-Laurent (PASL) 2011-2026	MELCC/ECCC	DGPE-DGIE	Sébastien Ouellet-Proulx/Maryse St-Pierre	Répond également aux objectifs 9 et 12 Le projet 7.2.1 de l'enjeu Pérennité des usages intitulé « Étudier les impacts des changements climatiques sur les apports en eau » permet de développer les connaissances sur les effets des changements climatiques sur l'offre en eau. Les travaux du Comité de concertation sur les changements climatiques (projet 7,2,3) permettront de dresser un portrait d'ensemble des enjeux relatifs aux impacts des changements climatiques sur le Saint-Laurent et des besoins en développement de connaissances sur les impacts et les besoins d'adaptation. L'adaptation aux changements climatiques peut passer par la mise en place de mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau. Le Programme de prévision numérique environnementale du PASL 2011-2026 permet d'avoir une meilleure compréhension de l'écosystème du Saint-Laurent, notamment en ce qui concerne les niveaux et les débits d'eau. Il permet d'évaluer l'impact des changements climatiques sur les ressources hydriques et de déterminer le besoin d'appliquer des mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau dans les bassins versants vulnérables.	Compléter le projet 7.2.1 Étudier les impacts des changements climatiques sur les apports en eau. Compléter le projet 7.2.3 Mettre sur pied un comité de concertation sur les changements climatiques. Suivi des travaux du Groupe de travail prévision numérique environnementale.	Projet 7.2.1 La mise à jour des niveaux d'inondation du fleuve Saint-Laurent et de la cartographie des zones vulnérables sont en phase de finalisation. Le volet relatif à la production de scénarios en changements climatiques est en élaboration. Pour le volet qui concerne la mise à jour des niveaux d'inondation du fleuve en climat actuel, le MELCC calcule actuellement les taux de récurrence des hauts niveaux d'eau pour tous les points de la côte entre Saint-Joseph-de-la-Rive et Montréal. Projet 7.2.3 Le CCCC a été créé et a tenu deux séries de webinaires. Aucun nouveau projet n'a été développé pour la période 2016-21. Les travaux du Groupe de travail prévision numérique environnementale se déroulent comme prévu.
Orientation 3 : Mettre en place un suivi du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau							
Objectif 6 : Élaborer le processus d'évaluation de l'atteinte des objectifs et réaliser l'évaluation							
N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019
Cible 6.1 : Déterminer et appliquer le processus de suivi annuel et le bilan quinquennal du Programme							
E5	Fixer de nouvelles cibles quinquennales	MELCC	DGPE-DGIE	Issa Ouédraogo	Lors du suivi annuel, les nouvelles mesures en cours d'élaboration dans chaque ministère concerné seront recensées afin de les ajouter au Programme. À partir de ces nouvelles mesures, pour septembre 2018, de nouveaux objectifs et de nouvelles cibles quinquennales seront établies. Ce travail permettra de mettre à jour le Programme en continu et de contribuer à l'atteinte des orientations du Programme.	Fixer de nouveaux objectifs. Fixer de nouvelles cibles quinquennales	Le Québec ajustera les objectifs de son Programme, lorsque le Conseil régional réaffirmera les objectifs régionaux en décembre 2019.
Objectif 7 : Faire du suivi une source de connaissances et de savoir-faire pour les signataires de l'Entente et tous les acteurs et les utilisateurs de l'eau							
N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019
Cible 7.1 : Diffuser les résultats du suivi annuel et du bilan quinquennal du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau							
E7	Diffuser les résultats du suivi annuel des mesures sur le Portail des connaissances sur l'eau	MELCC	DGPE-DGIE	Issa Ouédraogo	Annuellement, le MELCC doit effectuer un suivi de l'avancement des mesures, régiger un bilan annuel du Programme et rendre public ce rapport. Cette diffusion se fera sur le Portail des connaissances sur l'eau .	Diffusion des résultats du suivi annuel des mesures sur le Portail des connaissances sur l'eau	Les résultats du suivi annuel sont diffusés sur le site web du Conseil régional. Le MELCC diffuse également cette information sur le Portail des connaissances sur l'eau. Les résultats du suivi annuel 2018 peuvent être consultés à l'adresse suivante : http://www.glsiregionalbody.org/Docs/ProgramReports/2018/QE%20Water%20Conservation%20and%20Efficiency%20Program%20Assesment-2018.pdf
E8	Présenter le rapport de l'évaluation quinquennale aux membres du Conseil régional et le diffuser sur le Portail des connaissances sur l'eau	MELCC	DGPE-DGIE	Issa Ouédraogo	Tous les cinq ans, le MELCC doit effectuer une évaluation de l'atteinte des objectifs du Programme à l'aide des cibles quinquennales. Il doit régiger un bilan quinquennal du Programme et le rendre public. Cette diffusion se fera sur le Portail des connaissances sur l'eau .	Diffuser le bilan quinquennal sur le Portail des connaissances sur l'eau.	Le bilan quinquennal provisoire a fait l'objet d'une consultation publique au Québec à l'automne 2019, et est disponible sur le site web du Conseil régional. Le MELCC diffuse également cette information sur le Portail des connaissances sur l'eau. Le bilan quinquennal provisoire peut être consulté à l'adresse suivante: http://www.glsiregionalbody.org/index.aspx

Orientation 4 : Encourager la recherche scientifique, le développement technologique et l'acquisition de connaissances								
Objectif 8 : Renforcer les efforts d'acquisition de connaissances sur la conservation et l'utilisation efficace de l'eau								
	N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019
Cible 8.1 : Développer et consolider les connaissances sur la conservation et l'utilisation efficace de l'eau dans les secteurs municipal, minier et agricole								
	25	Projets de recherche et transfert technologique touchant la conservation et l'optimisation de l'usage de l'eau en agriculture dans le cadre de l'action visant l'élaboration de stratégies de conservation et de gestion de l'eau du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.	MAPAQ	DPA	Mikael Guillou/Hélène Bourassa	Cette mesure vise la réalisation de projets de recherche et de transfert technologique touchant la conservation et l'optimisation de l'usage de l'eau en agriculture. Les résultats des projets permettent de consolider les connaissances sur l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole et, ainsi de trouver des moyens efficaces pour réduire l'utilisation de l'eau dans ce secteur d'activité.	Nombre de projets de recherche complétés	Le projet de recherche n'est pas encore terminé. Le rapport final du projet RADEAU 1 et les 5 rapports régionaux ont été déposés au MAPAQ en octobre 2019. Ils seront diffusés sur le site Agri réseau. Ce projet est arrivé à échéance. Le rapport d'étape du projet Radeau 2 a été déposé au MAPAQ en décembre 2018. Ce projet arrivera à échéance le 31 mars 2020.
Objectif 10 : Miser sur la mise au point de technologies de l'eau avant-gardistes								
	N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019
Cible 10.1 : Introduire le volet de la conservation et de l'utilisation efficace de l'eau dans les stratégies et les programmes visant à soutenir la mise au point de technologies								
	30	Projets du Programme de soutien à l'innovation en agroalimentaire (PSIA)/Programme Innov'Action agroalimentaire (à partir de 2013)	MAPAQ	DPA	Mikael Guillou/Hélène Bourassa	Certains des projets financés par le PSIA touchent l'optimisation de l'utilisation de l'eau en agriculture. Cette mesure permet de soutenir la mise au point de nouvelles technologies de l'eau en agriculture.	Nombre de projets terminés	16 projets ont été financés et réalisés entre 2014 et octobre 2019. 3 autres projets prendront fin durant l'année financière 2019-2020. Les informations concernant les projets terminés financés par Innov'action sont disponibles en ligne sur le site web du MAPAQ. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/ProjetsRDInnovation_Programmes.XLSX Les rapports sont disponibles sur demande auprès du MAPAQ.
Orientation 5 : Sensibiliser, informer, outiller et mobiliser les acteurs et les utilisateurs de l'eau								
Objectif 12 : Rendre l'information sur les ressources en eau, la qualité de l'eau, les écosystèmes aquatiques et les différents usages de l'eau plus accessible à tous les acteurs et les utilisateurs de l'eau								
	N°	Mesure	Ministère	Direction	Personne responsable	Justification	Indicateurs annuels 2019	Suivi annuel 2019
Cible 12.1 : Développer des plateformes pour rendre publique l'information liée aux ressources en eau et favoriser le partage de connaissances								
	39	Diffusion du Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques	MELCC	DGPE-DGIE	Brigitte Laberge	Le Rapport quinquennal est un outil visant à informer toutes les personnes et tous les groupes préoccupés par l'eau et les écosystèmes aquatiques afin d'enrichir leurs connaissances et de les aider à mieux comprendre les enjeux relatifs aux ressources en eau et aux écosystèmes aquatiques.	Amorce de la mise en forme des contenus	La mise en forme des contenus est terminée, la rédaction des fiches d'indicateurs est en cours.



Goal 1: Foster long-term sustainable water use that takes ecosystems health and varied water uses into

Objective 1: Review existing laws and enact new legislation as required

	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
--	----	--------------------------------------	----------	-----------

Target 2.1: Set up policy frameworks to promote reduced water use in institutional and municipal sect

	8	Continue the implementation of drinking water economy policies in government buildings and those of the health and education systems	MAMH/ SIQ/MSSS/ MEES/ MELCC/ MESI	DI-MTL/ DSE/DI/DP/ BCDD
--	---	--	--	-------------------------------

Objective 2: Promote reduced water use in all sectors

	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
--	----	--------------------------------------	----------	-----------

Target 2.3: Determine effective water conservation and efficiency measures applicable to every sector

	10	Development of water conservation and efficiency measures applicable to each sector of activity within the framework for the authorization of new or increased water withdrawals	MELCC	DGPE-DGIE
--	----	--	-------	-----------

Objective 3: Promote efforts to maintain adequate water quantity and quality to ensure ecosystem inte

	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
--	----	--------------------------------------	----------	-----------

Target 3.1: Develop and apply methods to take into account the cumulative impacts of withdrawals or

		11 Evaluation of cumulative impacts when analyzing applications for water withdrawal, consumption and transfer.	MELCC	DGPE-DGIE
--	--	---	-------	-----------

Goal 2: Adopt and implement a supply and demand management approach that takes into account the e

Objective 5: Take into account the impact of climate change on water supply and demand

	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
--	----	--------------------------------------	----------	-----------

Target 5.2: Develop and strengthen knowledge on the effects of climate change on surface water supp

		18	Implementation of the St. Lawrence Action Plan (SLAP) 2011-2026	MELCC/ECCC	DGPE-DGIE
--	--	----	---	------------	-----------

Goal 3: Set up monitoring measures for the Water Conservation and Efficiency Program

Objective 6: Develop and implement a process to evaluate whether the objectives are being met

	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
--	----	--------------------------------------	----------	-----------

Target 6.1: Determine and apply the annual assessment process and the five-year review of the Program

		E5	Identify new measures being developed and integrate them into the program	MELCC	DGPE-DGIE
--	--	----	---	-------	-----------

Objective 7: Make monitoring a source of new knowledge and know-how for Agreement signatories and

	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
--	----	--------------------------------------	----------	-----------

Target 7.1: Disseminate the results of the annual assessment and the five-year review of the Water Co

	E7	Publish results from the annual monitoring of measures on the water knowledge portal	MELCC	DGPE-DGIE
	E8	Submit the five-year evaluation report to the Regional Council and publish it on the water knowledge portal	MELCC	DGPE-DGIE
Goal 4: Promote scientific research, technological development and knowledge acquisition				
Objective 8: Strengthen research efforts on water conservation and efficiency measures				
	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
Target 8.1: Develop and strengthen knowledge on water conservation and efficiency in the municipal,				
	25	Research and technology transfer projects concerning the conservation and optimal use of water in agriculture, under the action framework to develop water management and conservation strategies in the 2013-2020 action plan on climate change	MAPAQ	DPA
Objective 10: Encourage the development of innovative water technologies				
	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
Target 10.1: Introduce the water conservation and efficiency component into strategies and programs				

	30	Projects of the agrifood innovation support program (PSIA) / Innov'Action agroalimentaire program (starting 2013)	MAPAQ	DPA
Goal 5: Develop education programs, information sharing networks, resources, and tools to mobilize all				
Objective 12: Make information on water resources, water quality, aquatic ecosystems and the various				
	N°	Measure in effect or being developed	Ministry	Direction
Target 12.1: Develop platforms to make information on water resources public, and promote knowled				
	39	Publication of the report on the status of water resources and aquatic ecosystems <i>(Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques)</i>	MELCC	DGPE-DGIE

Water Conservation and Efficiency Program
Annual review 2019

account

Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

ctors

Mathieu Laneuville/ Isabelle Verret/ Chantal Saucier/ Guylaine Coutu/ Carole Faucher	Review of water economy measures received.
--	--

Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

within the withdrawal authorization system

Issa Ouédraogo	Continue compiling information from permitting process. Continue documentary research into each sector of activity. Update the document
----------------	---

grity

Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

the carrying capacity of ecosystems and the vulnerability of drin

Judith Kirby	<p>Participate in the finalisation of the five year report evaluating cumulative impacts for the Great Lakes - St. Lawrence River Basin.</p> <p>Participate in the development of research projects with the Direction d'expertise hydrique (DEH) and Ouranos.</p>
--------------	--

expected impact of climate change

Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

ily

<p>Sébastien Ouellet- Proulx/Maryse St. Pierre</p>	<p>Finish project 7.2.1 that studies the impacts of climate change on water flows.</p> <p>Finish project 7.2.3 to create a Climate Change cooperation committee (CCCC).</p> <p>Monitor work by the Numerical Environmental Prediction Working Group.</p>
--	--



Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

am

<p>Issa Ouédraogo</p>	<p>Identify new objectives and new 5-year targets.</p>
-----------------------	--

and all other water stakeholders and users

Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

Conservation and Efficiency Program

Issa Ouédraogo	Publication of results from the annual monitoring of measures using the Water Knowledge Portal.
----------------	---

Issa Ouédraogo	Publication of 5-year review on the Water Knowledge Portal.
----------------	---



Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

mining and agricultural sectors

Mikael Guillou/Hélène Bourassa	Number of research projects completed.
--------------------------------	--



Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

aimed at supporting technology development

Mikael Guillou/Hélène Bourassa	Number of projects completed.
--------------------------------	-------------------------------

water stakeholder and users
uses of water more accessible to all stakeholders

Contact	Annual indicators for 2019
---------	----------------------------

ge-sharing

Brigitte Laberge	Work to begin on formatting the content.
------------------	--

Status of 2019 indicator

The SIQ, MSSS and MEES (school boards, colleges and universities) have published their review. It is available on line at the following address (in French):
<https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie/documentation-et-liens/#c18384>

Status of 2019 indicator

The MELCC continues to compile conservation measures that have been used by sectors when applying for a ministerial water withdrawal permit within the area covered by the Great Lakes - St. Lawrence River Basin Sustainable Water Resources Agreement.

The document that compiles the different conservation measures for different sectors of activity is available on the Water Knowledge Portal for government analysts and will be updated continually.

Status of 2019 indicator

inking water withdrawals

The five year Cumulative Impacts Assessment 2011-2015 has been published on the Regional Body website:
(<http://www.gislregionalbody.org/Docs/Misc/CIA/2019%20Cumulative%20Impact%20Assessment%2012-8-17.pdf>).

Québec continues to participate in various research projects and is participating in the drawing up and adoption of a new Science Strategy for the Agreement in order to improve the evaluation tools needed for the next evaluation in five years.

Status of 2019 indicator

Project 7.2.1

Updates for flooding levels along the St. Lawrence and mapping of vulnerable zones are being finalized. Work relating to climate change scenarios is continuing. As for work relating to updating St. Lawrence flood levels in the current climate, the MELCC is calculating recurrence rates of high water levels from Saint-Joseph-de-la-Rive to Montreal.

Project 7.2.3

The CCCC was created and held two webcast series. No new project has been developed for the 2016-21 period.

The Numerical Environmental Prediction Working Group continues its work as planned.

Status of 2019 indicator

Québec will adjust its Program when the Regional Body reaffirms the Regional Objectives in December 2019.

Status of 2019 indicator

The results of the annual review are published on the Regional Body website. The MELCC also publishes this information on the Water Knowledge Portal. Results of the 2018 annual review can be consulted at the following address (in English): <http://www.glsregionalbody.org/Docs/ProgramReports/2018/QE%20Water%20Conservation%20and%20Efficiency%20Program%20Assesment-2018.pdf>

The draft "Every five-year" review underwent a public consultation in Québec in the fall 2019 and is available on the Regional Body's website. The MELCC also publishes this information on the Water Knowledge Portal. The draft "Every five-year" review can be consulted at the following address (in English): <http://www.glsregionalbody.org/Docs/2019%20ProgramReports/Preliminary%20Draft%20Reports/Quebec%20Preliminary%20Draft%20Program%20Report%207-19.pdf>

Status of 2019 indicator

The research project has not yet been completed. The final report of the RADEAU 1 project and 5 regional reports were submitted to MAPAQ in October 2019. They will be published on the "Agri réseau" website. This project has ended. The interim report for RADEAU 2 will be submitted to MAPAQ in December 2019. This project will be completed at the end of March 2020.

Status of 2019 indicator

16 projects have been funded and completed between 2014 and October 2019. Information about the completed projects funded by Innov'action is available on the MAPAQ website (in French): <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/RDinnovation/Pages/projets.aspx>. Project reports are also available on demand from MAPAQ.

Status of 2019 indicator

Work on formatting the content has been completed and work on writing up the indicator fact sheets is underway.